



**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU  
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5  
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

**PROCES-VERBAL N° MZC-11-1035M**

et annexes de 4 pages

**MATERIAU présenté par :** HEYTEX BRAMSCHE GmbH  
Heywinkelstrasse 1  
49565 BRAMSCHE - GERMANY

**MARQUE COMMERCIALE :** 6471 0295

**DESCRIPTION SOMMAIRE :** Tissu 100% polyester enduit PVC ignifugé dans la masse  
Masse surfacique nominale: 450 g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur nominale : 0,39 mm  
Coloris présenté : blanc

**RAPPORT D'ESSAI :** N° MZC-11-1035 du 14 janvier 2011

**NATURE DES ESSAIS :** Brûleur électrique  
Propagation de flamme

**CLASSEMENT :**

**M1**

**DURABILITE du classement (article 5 de l'annexe 2) :** non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-25 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé

A Mazamet, le 14 janvier 2011

Le Directeur ou son représentant

Richard RICO

Le responsable de l'étude

Sandrine PANIS



ACCREDITATION N°1-0513\*  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

Direction Régionale Grand Ouest

Boulevard du Thoré - 81200 AUSSILLON - MAZAMET

Tél. (33) 05 63 97 56 90 - Fax (33) 05 63 97 56 91

SIRET 433 430 832 00082